



CHERS PARENTS,

- Le tableau d'inscription ci-joint est à remplir à partir du **16 MAI 2022** pour les **VACANCES D'ETE 2022**.

(Tout papier non renvoyé ne sera pas traité et donc l'enfant ou les enfants ne pourront être acceptés à l'ALSH).

- Ce tableau doit être envoyé par mail à
- e.durand@dinan-agglomeration.fr (POUR LES SITES DE PLELAN LE PETIT / CREHEN)
- m.aubron@dinan-agglomeration.fr (POUR LE SITE DE CORSEUL)

AU PLUS TARD POUR LE :

VENDREDI 01 JUILLET 2022.

- **Plusieurs possibilités pour l'envoi des paiements :**
- Soit dans la boîte aux lettres à la salle omnisports de Plélan.(2 rue des chênes. 22980 Plélan le Petit)
- Soit en mains propres à la salle omnisports de Plélan aux heures de permanences.

-

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Fiche d'inscription Du 08/07/2022 .au 31/08/2022

De 9h à 17h. (Garderie de 7h15 à 9h et de 17h à 18h30)
 Accueil à la journée
Age : A partir de 3 ans
Coût : En fonction du Quotient Familial

Pour les familles n'ayant pas rempli de dossier d'inscription pour l'ALSH, celui-ci est à retirer au bureau de l'antenne de la Communauté de Communes.

Quotient Familial CAF ou MSA (obligatoire) pour l'inscription :Numéro d'allocataire CAF:.....

- NOM / PRENOM DE L'ENFANT..... Lieu D'habitation :
- NE(E) LE..... CLASSE.....AGE.....

Lieu d'accueil :

Plélan le Petit : Ecole Montafilan du 08/07/2022 au 29/07/2022 et 22/08/2022 au 31/08/2022

Corseul : Ecole Publique du 08/07/2022 au 29/07/2022

Créhen : Centre de Loisirs Intercommunal (à Côté de la Poste) du 01/08/2022 au 26/08/2022

(Rayer la mention inutile)

Merci de cocher les jours désirés.

Aucune inscription ne sera prise en compte après le 01/07/2022

ALSH	08/07	11/07	12/07	13/07	14/07	15/07	18/07	19/07	20/07	21/07	22/07	25/07	26/07	27/07	28/07	29/07
Journée					FERIE											

ALSH	01/08	02/08	03/08	04/08	05/08	08/08	09/08	10/08	11/08	15/08	16/08	17/08	18/08	19/08	22/08	23/08	24/08	25/08	26/08	29/08	30/08	31/08
Journée										FERIE												

Le..... A